



## Quelle est la portée du Plan provisoire d'aménagement du Nunavut ?

### CONTEXTE

La Commission d'Aménagement du Nunavut (la Commission) a élaboré le Plan provisoire d'aménagement du Nunavut (PPAN). Le PPAN est un plan d'utilisation du sol de première génération et comme tout plan d'utilisation du sol, c'est un document vivant. Avec le temps, les plans d'utilisation du sol sont modifiés et s'améliorent s'assurant de tenir compte de l'évolution des valeurs et des priorités des résidents et des nouvelles informations qui deviennent disponibles.

Le PPAN a pour objectif de guider et de régir l'utilisation et le développement des ressources du territoire, tel que requis par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (L'Accord). Le PPAN sera amendé et évoluera au fur et à mesure où des informations deviendront disponibles.

### VUE D'ENSEMBLE

Le PPAN comprend des buts, des objectifs et des politiques pour la planification de l'utilisation du sol au Nunavut. Pour chaque but, les zones et les enjeux qui ont été identifiés en raison de leur importance font l'objet d'une présentation et l'une des affectations du sol ou des recommandations suivantes leur est attribuée :

- PSE Protéger et préserver l'environnement
- ECP Encourager la planification de conservation
- BHC Bâtir des communautés plus saines
- ESED Encourager le développement économique durable
- MU Zones mixtes

Les affectations du sol permettent les usages qui sont compatibles avec les valeurs identifiées et peuvent prohiber des usages jugés incompatibles. Les recommandations

informent les promoteurs et les responsables de la réglementation des enjeux qui devraient être pris en compte durant l'examen de projets proposés.

Le PPAN comprend les affectations du sol et les recommandations suivantes :

### Protéger et préserver l'environnement (PSE)

Les affectations PSE visent à favoriser la protection de l'environnement et à répondre aux besoins de gestion, incluant la conservation, la protection et la gestion de la faune.

Les affectations PSE ont été attribuées à :

- 27 habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs
- 3 lacs de la morue franche

Les recommandations PSE ont été attribuées à :

- 37 habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs
- 28 aires de mise bas du caribou
- 3 zones de franchissement de la glace marine pour le caribou
- bassin hydrographique du Grand lac de l'Ours
- encourager la planification de conservation (ECP)

Les affectations ECP visent à favoriser la protection de l'environnement et à répondre aux besoins de gestion, incluant la conservation, la protection et la gestion de la faune .

Les affectations ECP ont été attribuées à :

- 2 parcs nationaux en attente d'être officiellement reconnus
- 2 parcs nationaux proposés
- 1 aire marine nationale de conservation proposée
- refuge faunique Thelon
- 8 refuges d'oiseaux migrateurs
- 5 réserves nationales de faune
- 11 lieux historiques nationaux

- 3 lieux historiques territoriaux
- 1 bassin hydrographique d'une rivière du patrimoine canadien

Les recommandations ECP ont été attribuées à :

- 2 rivières du patrimoine canadien

### Bâtir des communautés plus saines (BHC)

Les affectations BHC visent à répondre aux besoins des communautés et aux priorités culturelles.

Les affectations BHC ont été attribuées à :

- 1 corridor routier potentiel
- 2 routes existantes
- 2 communautés non constituées en personne morale
- 3 sites hydroélectriques potentiels
- 7 zones d'approvisionnement des communautés en eau potable
- 127 sites du Programme des sites contaminés du Nord
- 28 sites de l'ancienne ligne d'alerte avancée (DEW)
- 3 stations des Forces canadiennes
- 33 sites du Système d'alerte du Nord

Les recommandations BHC ont été attribuées à :

- 1 zone d'intérêt collectif
- 24 zones d'utilisation collective du territoire
- 26 zones d'approvisionnement des communautés en eau potable
- 25 aéroports municipaux

### Encourager le développement économique durable (ESED)

Les affectations ESED visent à soutenir les possibilités de développement économique et à répondre aux besoins du développement économique.

Les affectations ESED ont été attribuées à :

- 8 zones d'exploration et de production minières
- 18 licences de découverte importante pour le pétrole et le gaz

Les recommandations ESED ont été attribuées à :

- 38 zones d'abondance d'espèces de poissons ayant un potentiel viable de commercialisation

### Zones mixtes (MU)

Les affectations MU visent à favoriser les activités d'utilisation du sol pour tenir compte des facteurs tels que les possibilités de développement économique, les initiatives de conservation et le bien-être social des résidents de la NSA.

Une affectation MU a été attribuée aux zones qui sont en mesure d'accueillir une large diversité d'utilisations du sol.

### PROCHAINES ÉTAPES

La Commission tiendra des ateliers sur le PPAN dans chacune des municipalités du Nunavut ainsi que chez les Inuits du Nunavik et les Denesulines de l'Athabasca et du Manitoba. Des ateliers additionnels se tiendront avec l'industrie et le gouvernement.

Ce processus se déroulera sur une période d'au moins un an. La Commission accueillera des commentaires en tout temps.

Lorsque les ateliers seront complétés, toute l'information recueillie durant cette période fera l'objet d'un examen dans le cadre d'une audience publique.

Suite à cette audience publique, le PPAN sera révisé et soumis au gouvernement pour approbation.

## Faites partie du Plan !

La Commission accueille vos commentaires et vos idées sur tous les aspects du Plan provisoire et vous encourage à la contacter [www.nunavut.ca](http://www.nunavut.ca) ou au **867-983-4625**.



ᓄᓇᓂᓄᓂ ᓂᓄᓇᓂᓄᓂ  
Nunavunmi Parnaiyit  
Nunavut Planning Commission  
Commission d'Aménagement du Nunavut

